

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 10/04 au 16/04/2013



LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2013

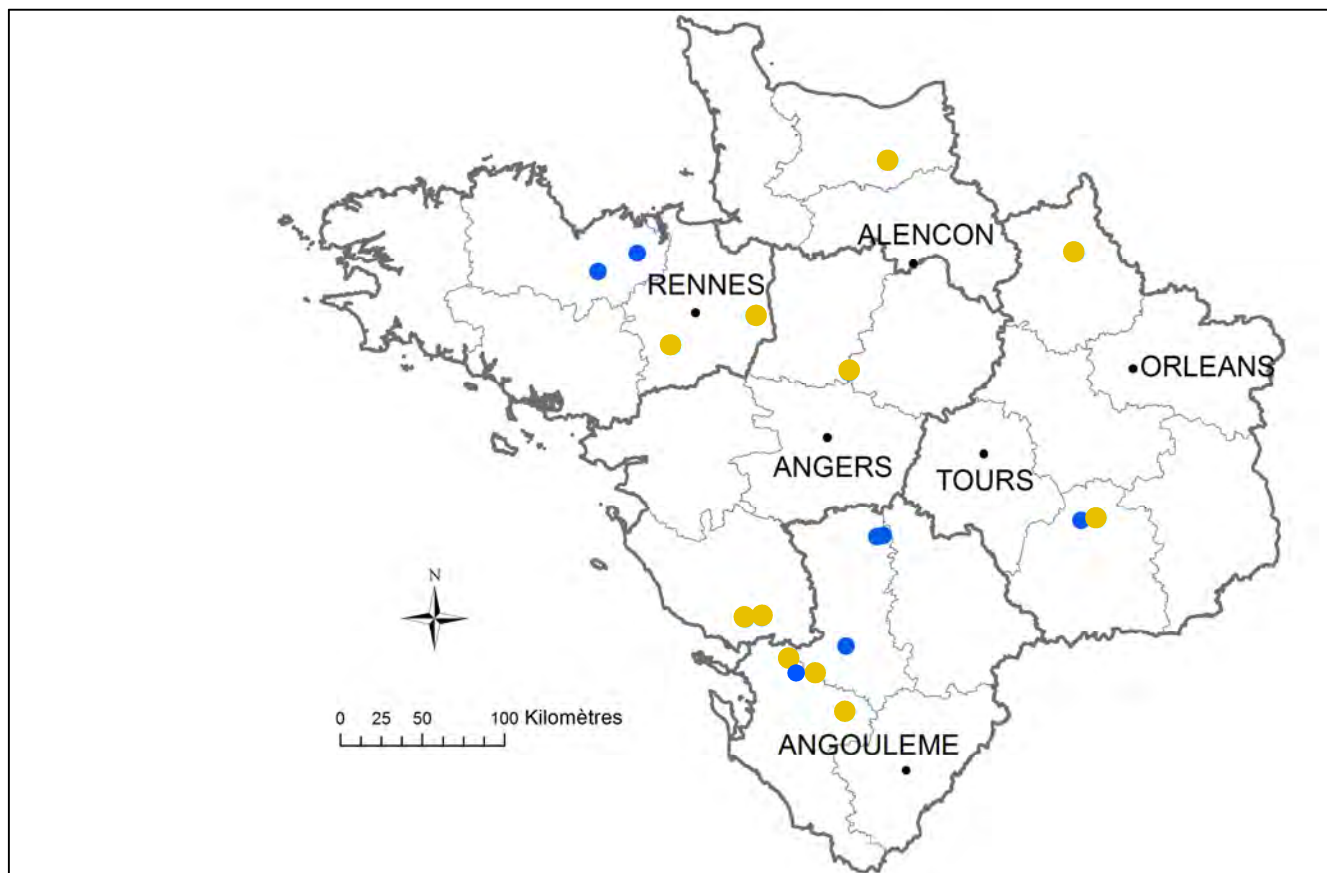
Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 18 parcelles de référence pour la campagne 2013 réparties sur 5 régions (Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Normandie).

Cette semaine les observations ont été réalisées sur 11 parcelles de lin oléagineux d'hiver.
La répartition régionale est la suivante :

- Bretagne 2, Centre 2, Pays de la Loire 3, Poitou-Charentes 3, Normandie 1.

Réseau lin oléagineux 2013 - Localisation des 18 parcelles d'observation

(● Parcelles ayant fait l'objet de suivis cette semaine)



Bulletin rédigé par le CETIOM à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, CA 28, CA 35, CA 36, CAVAC, CETIOM, COOP AGRI MAYENNE, COOP COURCON, COOP MATHA, VENDEE SEVRE NEGOCE.

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM
Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

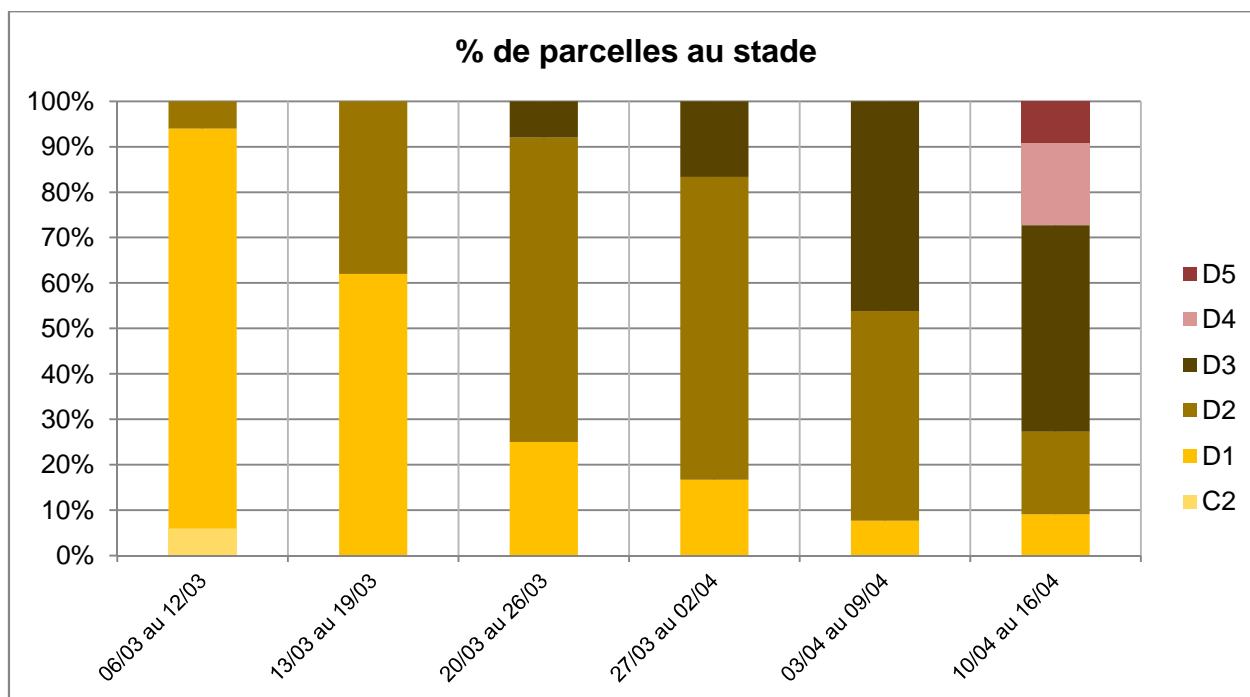
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Les stades s'échelonnent de D1 à D5. Plus de 70 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade D3 (=30 cm). Et même 3 parcelles sur 11 ont atteint le stade D4 voire D5. La hausse des températures que nous avons connues ces derniers jours a permis une bonne croissance des lins (sauf certaines parcelles un peu plus au nord du réseau qui n'ont pas encore dépassé le stade D2). Toutes les parcelles du réseau sont encore dans la période de risque vis-à-vis des thrips.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.



Rappel des stades

Stade D1 : 10 cm

Stade D2 : 20 cm

Stade D3 : 30 cm

Stade Dn : n x 10 cm

Stade E1 : Le premier bouton floral est visible



Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

THRIPS**Risque thrips**

(Sources : ARVALIS - CETIOM)

Contexte d'observations

Pas de présence relevée. Aucune capture n'est notée sur les 10 parcelles ayant fait l'objet d'une observation des thrips en ce début de semaine.

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison. L'ensemble des parcelles sont encore au stade sensible.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.

Analyse du risque

Le risque est faible à modéré cette semaine. Mais la vigilance doit s'accroître dans les jours à venir, en raison des conditions climatiques qui redeviennent favorables au développement du ravageur.

ALTISES**Risque altises**

(Source : CETIOM)

Contexte d'observations

Aucune capture n'est notée sur les 9 parcelles ayant fait l'objet d'une observation d'altises en ce début de semaine.

Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm (C2). La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

Analyse du risque

Aucune capture n'est enregistrée cette semaine sur les parcelles de lin d'hiver ayant fait l'objet d'un suivi. Les parcelles de lin de printemps, ayant été implantées tardivement cette année, doivent faire l'objet d'une vigilance accrue jusqu'au stade 5-6 cm.

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

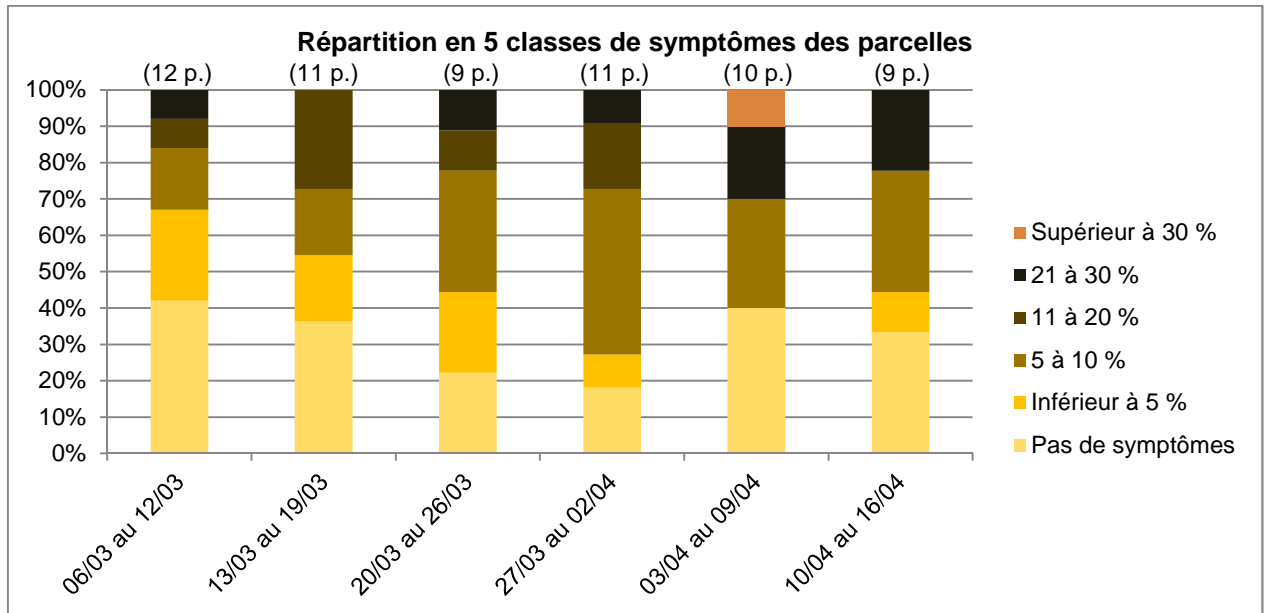
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

KABATIELLA LINI**Contexte d'observations**

Des symptômes de *Kabatiella lini* continuent d'être observés cette semaine dans 6 parcelles sur les 9 ayant fait l'objet d'un suivi de la maladie.



Attention le nombre de parcelles ayant fait l'objet d'une observation de la maladie varie d'une semaine à l'autre.

Période de risque

A partir du stade B2 (2 cm). Les lins montrent des cicatrices au niveau du collet qui peuvent évoluer en crevasses longitudinales profondes. Les tiges touchées se courbent.

Seuil de nuisibilité

La courbure de la tige provoquée par l'agent *Kabatiella lini* reste très préjudiciable sur la production de graines.

Analyse du risque

La gestion du risque *Kabatiella lini* se fait à l'automne. Les symptômes de la maladie évoluent au cours du cycle de la culture, passant de symptômes dits de « courbure » avec observation de crevasses longitudinales au niveau du collet, à des symptômes de « brunissures » partant de la base pour remonter le long de la tige (voir annexe).



(Source : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

AUTRES SYMPTOMES

Des symptômes de *Botrytis cinerea* continuent d'être observés sur deux parcelles du réseau (dans l'Ille-et-Vilaine et le Calvados). Mais le pourcentage de plantes touchées reste très faible : inférieur à 5 %. L'observation de l'évolution de ces symptômes doit continuer.

Annexes

RAPPEL : SYMPTOMES THRIPS

Piqures des feuilles et du bourgeon terminal, pouvant provoquer une déformation des plantes avec ramifications au sommet (lins fourchus, plantes naines). Les lins peuvent prendre une couleur rousse. Ce ravageur est très nuisible car il peut entraîner l'avortement des capsules.

Suivi : Réaliser 10 balayages rapides sur le sommet des têtes avec une paume humide. Consigner la moyenne.

RAPPEL : SYMPTOMES BOTRYTIS



Botrytis cinerea peut apparaître à tous les stades du lin. Le champignon laisse apparaître des manchons de mycéliums grisâtres et pileux sur certaines tiges. L'agent pathogène se développe préférentiellement sur les lins très affaiblis ou morts.

RAPPEL : SYMPTOMES KABATIELLA LINI



Symptôme de courbure au niveau du collet
Observable dès à présent
(Crédit photo : Arvalis)



Symptôme de brunissure au niveau de la tige
Observable au cours du printemps
(Crédit photo : CETIOM)

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018